

MANUEL D'UTILISATION



SYSTEME DE CONTRE TENSION

800285_FR

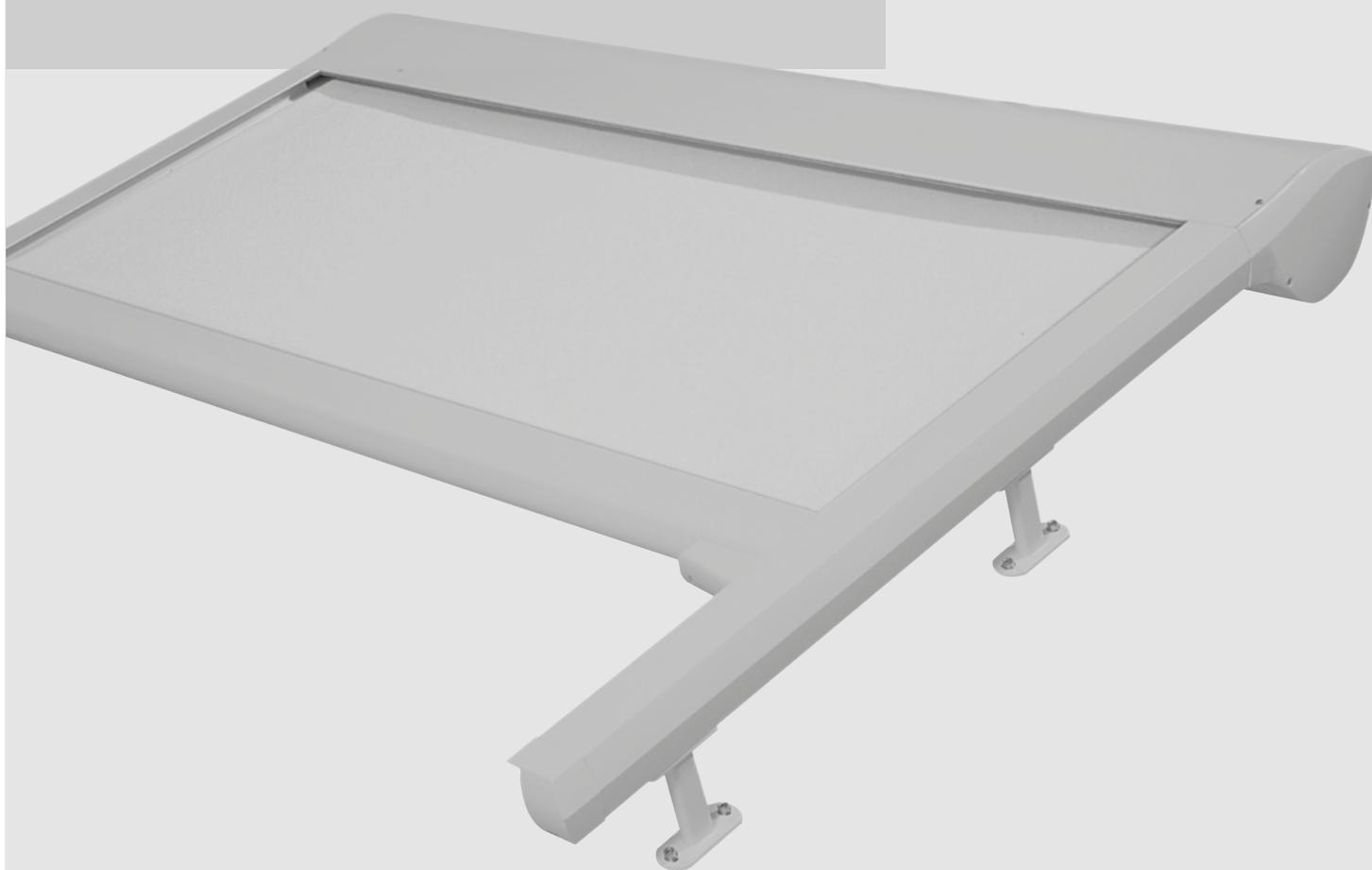


TABLE DES MATIÈRES

1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
2.	EXPLICATION DES CONSIGNES	2
3.	VALIDITÉ.	3
4.	SÉCURITÉ	3
5.	UTILISATION CONFORME	3
6.	INFORMATIONS SUR LE PRODUIT	3
7.	UTILISATION	5
7.1	CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	5
7.2	UTILISATION DU MOTEUR ÉLECTRIQUE	5
7.3	UTILISATION DU TREUIL	5
8.	NETTOYAGE / ENTRETIEN	6
9.	MAINTENANCE	6
10.	DÉMONTAGE	6
11.	CERTIFICAT DE GARANTIE	7

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nous vous remercions d'avoir fait l'acquisition de ce produit **WOUNDWO**.

Pour garantir un bon fonctionnement permanent, il est indispensable de connaître avec exactitude le contenu de ce manuel d'utilisation avant de mettre les produits en service. Il est important de suivre ces instructions pour garantir la sécurité des personnes. Les consignes figurant dans le manuel d'utilisation doivent être impérativement observées. En cas de manquement, le fabricant sera déchargé de son obligation de garantie.

Vous êtes prié de tenir compte aussi des indications apparaissant sur le produit et sur l'emballage. Nous vous prions de conserver toutes les instructions (notice d'installation et manuel d'utilisation) et les remettre au nouveau propriétaire du store en cas de vente.

2. EXPLICATION DES CONSIGNES

Les consignes de sécurité et les informations importantes se trouvent à l'emplacement correspondant dans le texte. Elles sont pourvues d'un symbole.



Ce symbole désigne les consignes importantes pour la sécurité des personnes ou pour le bon fonctionnement du store.



Ce symbole désigne les informations importantes sur le produit pour l'utilisateur.

3. VALIDITÉ

Ce manuel d'utilisation s'applique aux stores les systèmes d'ombrage **WOUNDWO** à contre-tractio suivants :
XLINE E210, XLINE R154, PERGO-LINE E210, PERGO-LINE R154, FREELINE, XLIGHT E150, XLIGHT R120.

4. SÉCURITÉ



Les systèmes d'ombrage **WOUNDWO** à contre-traction sont construits et fabriqués dans le respect des dispositions de la norme EN 13561. Cependant, l'utilisation des systèmes et le non-respect des instructions correspondantes risquent de mettre en danger les personnes concernées ou d'endommager le produit ou d'autres biens matériels.



Le produit ne doit être utilisé que dans un parfait état technique et conformément à l'usage prévu, dans un souci de sécurité, en connaissance des dangers ainsi que dans le respect de ce manuel d'utilisation. Toute défaillance susceptible de nuire à la sécurité devra être réparée sans délai.



Il est important de suivre ces instructions pour garantir la sécurité des personnes. Ces instructions doivent être conservées.

5. UTILISATION CONFORME

Les systèmes à contre-traction **WOUNDWO** servent essentiellement à protéger des rayons du soleil. Par ailleurs, ils peuvent être utilisés comme auvent dans une mesure limitée (détails, voir paragraphe 7.1.) Toute utilisation autre ou dépassant ce cadre sera réputée non conforme. Le fabricant ne saurait être responsable des dommages occasionnés.

Sauf autorisation du fabricant, il est interdit de modifier, agrandir ou transformer les systèmes d'ombrage. Les composants du système en mauvais état devront être remplacés immédiatement. Seules les pièces détachées d'origine définies par le fabricant doivent être utilisées. En cas d'utilisation de pièces acquises auprès de tiers, il n'est pas garanti qu'elles aient été construites et fabriquées conformément aux critères de sollicitation mécanique et de sécurité.

Toutes contraintes supplémentaires provoquées par l'attache ou la fixation d'objets sur les systèmes d'ombrage risquent de causer des dysfonctionnements et d'endommager les stores et sont donc interdites.

La pose et la maintenance ne doivent être assurées que par un personnel qualifié.

Lors de l'inspection ou de la maintenance de composants électriques, le système doit être mis hors tension.

WO&WO Sonnenlichtdesign GmbH & Co KG se dégage de toute responsabilité à l'égard des dommages résultant d'une utilisation non conforme.

6. INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les dimensions et les détails techniques des systèmes à contre-traction **WOUNDWO** se trouvent dans le catalogue actuel chez les revendeurs, dans la notice d'installation ou dans l'espace partenaire **WOUNDWO** sur www.woundwo.com.

DONNÉES RELATIVES AU MOTEUR ÉLECTRIQUE

PARAMÈTRE	VALEUR
Tension	230 V CA
Intensité absorbée	0,7 à 1,2 ampère (suivant la manœuvre)
Puissance absorbée	160 à 250 watts (suivant la manœuvre)
Indice de protection pour le moteur électrique	IP 44
Fonctionnement en continu du moteur :	5 minutes environ



Le moteur électrique n'est pas conçu pour un fonctionnement en continu. Au bout de 5 minutes environ, la protection thermique s'active et le moteur s'arrête. Après 15 à 30 minutes, le moteur est de nouveau opérationnel. Le nouveau temps d'actionnement est toutefois nettement réduit (1 à 2 minutes).

CLASSES DE RÉSISTANCE AU VENT

Force du vent sur l'échelle de Beau-fort	9	8	7	6	5	4	3	2	1	0
Classe de résistance au vent selon la norme DIN EN 13561	6	5	4	3	2	1	0			
Vitesse du vent en km/h	88 maxi	74 maxi	61 maxi	49 maxi	38 maxi	28 maxi	19 maxi	11 maxi	5 maxi	Non définie ; produit non contrôlé ou inadapté

Les stores et les éléments **WOUNDWO** sont conçus et fabriqués conformément aux dispositions de la norme EN 13561. Les différents types de stores se répartissent en différentes classes de résistance au vent. Le classement des produits se présente de la manière suivante :

CLASSE DE RÉSISTANCE AU VENT selon la norme DIN EN 13561									
PRODUIT	Avancée	1000	2000	3000	4000	5000	6000	7000	
	ZipRail								
XLIN E210	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	3	3	3	3	2	n.a.		
XLIN R154	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	3	3	3	3	2	n.a.		
XLIGHT E150	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	n.a.							
XLIGHT R120	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	n.a.							
PERGO-LINE E210	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	3	3	3	3	2	n.a.		
PERGO-LINE R154	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	3	3	3	3	2	n.a.		
FREELINE	sans	2	2	2	2	2	2	2	2
	avec	3	3	3	3	2	n.a.		

Avancée en mm / n.a. = non applicable



INFORMATION

La performance déclarée concerne uniquement le produit.

Après le montage, une performance moindre peut être observée en raison de la surface de montage.

En cas de forte charge due au vent, il peut arriver que la toile ne puisse pas être sortie ou rentrée.

Les stores ne peuvent être utilisés que dans le cadre de la classe de résistance au vent déclarée par le fabricant.

L'application d'une classe de résistance au vent inférieure en raison de mauvaises conditions de montage n'est autorisée que dans des cas limites et avec l'accord de l'utilisateur final.

Pour éviter tout endommagement, le store doit être rentré lorsque les valeurs limites de résistance au vent sont atteintes. Pour les systèmes avec manœuvre par moteur, il est recommandé d'installer un système de réglage automatique en fonction du vent (voir catalogue Automatismes).

Pour les installations qui sont exposées en permanence à une charge de vent accrue, il est recommandé de procéder à des interventions de maintenance et de contrôle régulières, dans la mesure où cette charge soumet les installations à une usure plus importante.

ÉMISSIONS SONORES

LE NIVEAU DE PRESSION ACOUSTIQUE DE CE STORE A ÉTÉ MESURÉ À MOINS DE 70 DB(A) DANS UN ÉTAT NON MONTÉ CONFORMÉMENT À EN ISO 12100-2:2003.

ACCESSOIRES

LES ACCESSOIRES SUIVANTS SONT PROPOSÉS POUR LES STORES DE VÉRANDA **WOUNDWO** :

- TÉLÉCOMMANDE SANS FIL
- MODULE DE COMMANDE AUTOMATIQUE SOLEIL/VENT/PLUIE
- THERMOSTAT D'AMBIANCE
- CHAUFFAGE RADIANT
- BARRES LUMINEUSES

LES INFORMATIONS DÉTAILLÉES CONCERNANT LES ACCESSOIRES ADAPTÉS AINSI QUE LEUR INTÉGRATION VOUS SERONT FOURNIES CHEZ TOUS LES REVENEURS **WOUNDWO**.

7. UTILISATION

7.1 CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ RELATIVES À L'UTILISATION DES SYSTÈMES D'OMBRAGE



Les stores de véranda ne doivent être utilisés que par des personnes ayant reçu des instructions par le personnel qualifié. Assurez-vous que les enfants n'utilisent pas le store sans surveillance.

Tenir les télécommandes à l'écart des enfants !



Ne pas toucher le système d'ombrage lors de sa rentrée ou de son déploiement (risque de pincement). Ne pas marcher sur la toile du store et ne pas la charger par des corps étrangers. Il est interdit de fixer des jouets, objets ou poids sur le store. Par ailleurs, la pose d'objets contre le store tels qu'une échelle n'est pas autorisée non plus.



Lors de travaux effectués autour de la zone d'ombrage du store, il convient de désactiver le module de commande automatique (module vent, soleil, pluie) au moyen d'un dispositif de verrouillage contrôlé, fonctionnant en priorité (p. ex. commutateur à clé) pour empêcher le déploiement automatique du store.



Il est conseillé de rentrer les systèmes d'ombrage le soir et avant de s'absenter.



En présence de givre, de neige ou de fort vent, les systèmes d'ombrage ne doivent pas être déployés. L'utilisation des stores comme auvent est limitée. Dans ce cas, le store doit être entièrement déployé et son inclinaison minimale doit être de 14° (25 %). Il est interdit de l'utiliser comme auvent sans surveillance en raison du risque de formation de poches d'eau.



Si la toile est humide, voire mouillée, le store doit être déployé le plus rapidement possible afin de sécher (risque d'apparition de taches et de moisissures ainsi que d'endommagement de la toile et des coutures).

7.2 UTILISATION DU MOTEUR ÉLECTRIQUE



Lors de la remise du store, une initiation à l'utilisation du moteur électrique doit être dispensée par le personnel qualifié. Cette initiation prévoit l'explication de l'affectation des éléments de commande.

DÉPLOIEMENT DU STORE :

Appuyez sur l'élément de commande (ou maintenez-le appuyé suivant le modèle) et déployez le store entièrement ou à la position souhaitée. La position finale est atteinte lorsque le moteur s'arrête.

RENTÉE DU STORE :

Appuyez sur l'élément de commande (ou maintenez-le appuyé suivant le modèle) et rentrez le store entièrement ou à la position souhaitée. La position finale est atteinte lorsque le moteur s'arrête. Les informations complémentaires concernant les fonctions spéciales se trouvent dans la documentation relative aux appareils de commande.

7.3 UTILISATION DU TREUIL

DÉPLOIEMENT DU STORE :

Accrochez la manivelle dans l'œillet du treuil et déployez le store en tournant la manivelle dans le sens antihoraire jusqu'à ce que la barre de charge se trouve légèrement contre les embouts de la coulisse.

RENTÉE DU STORE :

Tournez la manivelle dans le sens horaire jusqu'à ce que la barre de charge soit contre le boîtier et que le store soit fermé.



Ne pas mettre brusquement la barre de charge sur les embouts de la coulisse en raison du risque d'endommagement du treuil et d'étirement excessif ou de froissement de la toile.



Ne pas continuer à tourner la manivelle violemment une fois les positions finales atteintes en raison du risque d'endommagement du treuil et d'étirement excessif ou de froissement de la toile.

8. NETTOYAGE ET ENTRETIEN



Utilisez des escabeaux appropriés et mettez le moteur hors tension !



Pour nettoyer, ne pas utiliser de nettoyeurs haute pression ni d'éponges à récurer et à gratter !
Il est interdit d'utiliser des solvants tels que l'alcool ou la benzine !

NETTOYAGE DU PRODUIT :

Les saletés peuvent être enlevées du système d'ombrage à l'aide d'une brosse souple ou d'une balayette.

La toile du store peut être nettoyée au moyen d'un détergent doux, liquide et d'une brosse souple.

Rincez ensuite abondamment avec de l'eau froide.

La toile du store doit sécher après le nettoyage.

Le boîtier, les profils de guidage du système d'ombrage et les montants peuvent être nettoyés à l'aide d'un nettoyeur en vente dans le commerce et essuyés au moyen d'un chiffon humide.

9. MAINTENANCE



Pour garantir une utilisation sûre et sans danger du store, il doit être inspecté et entretenu régulièrement.

Le store doit être contrôlé régulièrement afin de détecter tous signes d'usure et dégâts de la toile, des éléments de traction, du boîtier et des profils de guidage.



Les coulisses destinées aux chariots doivent être nettoyées au moins une fois par an (en particulier au printemps) et inspectées régulièrement pour détecter la présence de corps étrangers.



Les bandes de traction doivent être contrôlées au moins une fois par an pour détecter la présence d'usure et de dégâts. En remplaçant les éléments défectueux à temps, vous prévenez tous dommages consécutifs indéfinissables du store.

Si vous constatez des dégâts, vous devez confier la réparation à un revendeur **WOUNDWO** ou à une entreprise de maintenance qualifiée.



Les stores de véranda à réparer ne doivent pas être mis en service pour éviter tous dommages consécutifs.

10. DÉMONTAGE



La mauvaise exécution de la pose risque de causer des dommages corporels ou matériels.

Ne confiez le démontage qu'à un revendeur **WOUNDWO**. Les instructions et indications figurent dans la notice d'installation du produit.

11. CERTIFICAT DE GARANTIE

GARANTIE DE 5 ANS



1. DURÉE DE LA GARANTIE

- 1.1. Pendant toute la durée de la garantie de 5 ans, qui prend effet à la livraison, nous remédierons à toutes les anomalies que présenterait le store et imputables à des défauts de conception, de fabrication ou de matériel.
- 1.2. La garantie de 5 ans entrera automatiquement en vigueur dès la livraison du store.

2. LA MISE EN ŒUVRE DE LA GARANTIE EST SUBORDONNÉE :

- 2.1. Au contrôle immédiat d'absence de défauts sur le store à la livraison. Si des défauts sont constatés, le store ne doit pas être monté.
 - 2.2. Au montage du store en bonne et due forme, effectué exclusivement par un revendeur spécialisé agréé **WOUNDWO** à l'aide des pièces de montage d'origine et conformément aux instructions de la notice de montage.
 - 2.3. À l'envoi d'une notification écrite immédiate à notre attention en cas de dommage. Les informations suivantes doivent nous être communiquées : date du dommage, nature et étendue du dommage, date et numéro de la facture, nom et adresse du client.
- #### 3. RÉGLEMENT DES DOMMAGES
- 3.1. Pour que nous puissions remédier aux défauts entrant dans le cadre de la garantie, le revendeur spécialisé devra démonter le store faisant l'objet de la réclamation et l'envoyer à notre usine.
 - 3.2. Nous prenons en charge tous les coûts de matériel engagés pour l'élimination des défauts couverts par la garantie dans le cadre des délais indiqués au point 1.

4. NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE :

- 4.1. Les dommages au store dus à un montage non conforme effectué sans respecter la notice de montage et sans utiliser les pièces de montage d'origine.
- 4.2. Les dommages provoqués par des cas de force majeure et des contraintes inhabituelles, comme du vent, de la neige, de la pluie ou du gel.
- 4.3. Les „imperfections“ des toiles de stores mentionnées dans la Directive d'évaluation des toiles de stores confectionnées de l'IVRSA (section de l'ITRS e. V., Association industrielle allemande des textiles techniques - stores - protections solaires) ne constituent pas des défauts et ne sont donc pas couvertes par la garantie.
- 4.4. Les pièces soumises à une usure normale. Parmi celles-ci, on trouve les moteurs, les entraînements, les commandes et les toiles.
- 4.5. Les défauts d'aspect.

5. AUTRES DISPOSITIONS

- 5.1. En cas de dommages, si une vérification par notre service après-vente s'avère nécessaire, aucune modification ne devra être effectuée sur le store faisant l'objet de la réclamation.
- 5.2. Le traitement d'un dommage devra toujours se faire par écrit. Pour des raisons techniques d'assurance, tout traitement d'un dommage par téléphone est impossible.
- 5.3. Le droit à la garantie sera annulé en cas de montage de pièces de rechange qui ne sont pas d'origine ou de réparations qui n'ont pas été réalisées par un revendeur spécialisé **WOUNDWO** agréé, ou si une modification, de quelque nature que ce soit, a été effectuée sur le store.

